



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE MERCREDI 12
FÉVRIER 2020 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Jean-Guy Carrier, conseiller :	siège n° : 1
M ^{me} Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
M ^{me} Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
M ^{me} Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00, 21 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit;
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 31 janvier 2020;
 - 6.3. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires;
 - 6.4. Demande emplois été Canada 2020
 - 6.5. Acceptation de soumission pour vérification comptable des années 2019-2020-2021-2022
 - 6.6. Demande de commandite pour l'album des finissants du Centre Éducatif L'Abri
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Embauche de pompiers volontaires
 - 7.2. Déneigement des entrées des employés affectés aux services d'urgence
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Acceptation de soumission Kamex électrique
 - 8.2. Acceptation de soumission pour vente du tracteur Cubcadet
 - 8.3. Acquisition d'un système de caméra
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Acceptation de partenariat projet « Bacs à marée »

- 9.2. Acceptation du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable
- 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Mandat de négociation avec le Conseil de Fabrique pour acquisition du presbytère
- 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Adoption du projet final du règlement 2019-06 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéros 2016-1004 relativement aux documents accompagnant une demande de tarification
 - 11.2. Adoption du projet final du règlement 2019-07 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement à divers objets, définitions, bâtiments complémentaires, conteneur à déchets, superficie au sol, usages dans les zones agricoles et récréatives
 - 11.3. Adoption du projet final du règlement 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2016-1002 en concordance avec le règlement no 2015-05 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Manicouagan relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables
 - 11.4. Adoption du projet final du règlement 2019-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées au glissement de terrain et à l'érosion des berges afin d'intégrer les nouvelles normes contenues au RCI numéro 2016-09 adopté à la MRC Manicouagan
 - 11.5. Adoption du projet final du règlement 2019-10 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité
 - 11.6. Adoption du projet final du règlement de concordance 2019-11 modifiant règlement de zonage modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1002 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité
 - 11.7. Adoption du procès-verbal du CCU du 5 février 2020
 - 11.8. Demande de dérogation mineure 46 Route 138
 - 11.9. Avis de motion Règlement 2020-01 portant l'affichage et les graffitis
- 12. VARIA
 - 12.1. _____
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Carole Jourdain

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nancy Charpentier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

M. Étienne Baillargeon, Maire :

Bonjour. Je tiens à rétablir les faits concernant le projet de piste d'atterrissage porté par monsieur Bernard Poulin. Même si l'article du journal le Manic donnait une excellente description du projet, le titre pouvait porter à confusion. Ce n'est pas la Municipalité de Baie-Trinité qui est porteuse du projet, mais bel et bien monsieur Poulin. Dans ce sens la municipalité lui donne son appui et fera tout ce qui est possible pour être facilitante dans ses démarches. Je déplore que des adeptes des médias sociaux n'aient lu que le titre et qu'ils se soient emportés. Nous vous rappelons que lorsque vous avez des idées citoyennes pour améliorer la qualité de vie de Baie-Trinité, il suffit de venir me rencontrer pour voir ce que l'on peut faire pour vous aider.

Dans un autre ordre d'idée, je vous invite en grand nombre à venir participer à la deuxième édition de la journée plein-air qui aura lieu le 7 mars prochain. Encore cette année les chiens de traîneaux, les glissades, le patin, les jeux ainsi que les chiens-chauds seront au rendez-vous.

M. Jean-Guy Carrier, conseiller : siège n° : 1

Nous avons reçu le petit tracteur pour la patinoire

M^{me} Nancy Charpentier, conseillère : siège n° : 3

Demande de surveillants pour surveillance à la patinoire.

M^{me} Line Larouche, conseillère : siège n° : 6

Il y aura une rencontre le 25 février prochain avec le Centre-Action Bénévoles pour parler de leurs services et c'est ouvert à toute la population

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC de Manicouagan : nous informe que notre quote-part dans la dette à long terme de la MRC pour 2019 est de 0\$;

Centre éducatif l'Abri : Nous offre d'acheter un espace publicitaire dans le 44^e album des finissants.

Association Épilepsie Côte-Nord Inc. : Nous demande de proclamer le mois de mars comme « Mois National de l'Épilepsie ». De plus nous demande une aide financière.

MRC de Manicouagan : nous transmet une copie du règlement 2019-05.

Mesdames Colette Imbeault et Liette Girard ainsi que monsieur Yvan Chouinard : Nous demande d'effectuer des changements d'adresse pour les propriétés du secteur des llets-Caribou.

2020-02-03 **LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 12 février 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;
ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrison

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 12 février 2020, au montant de 91 894.70\$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 JANVIER 2020;

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 janvier 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-05 DÉPÔT DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément aux exigences de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums* dans les municipalités, les membres du Conseil municipal déposent, séance tenante, leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

Le secrétaire-trésorier, M. Frédérick Lee, déclare avoir reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les élus de la Municipalité de Baie-Trinité.

2020-02-06 DEMANDE EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité désire offrir des emplois d'été à ses citoyens présentement aux études;

ATTENDU QUE la municipalité a des besoins à combler pour deux postes soit :

- Menuisier-charpentier pour l'entretien des bâtiments
- Préposé à l'information touristique

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité de Baie-Trinité mandate monsieur Frédérick Lee afin d'effectuer les demandes au programme « Emplois Été 2020 » du gouvernement du Canada pour deux postes d'emplois étudiants. Les emplois étant :

- Menuisier-charpentier pour l'entretien des bâtiments
- Préposé à l'information touristique

QUE monsieur Lee soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité tous les documents relatifs à ces demandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2020-02-07 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR VÉRIFICATION COMPTABLE DES ANNÉES 2019-2020-2021-2022

ATTENDU QUE le MAMH en vertu du Code Municipal du Québec demande à chaque qu'une municipalité locale dépose un rapport financier vérifié;

ATTENDU QU'un nouveau contrat de vérification comptable de la Municipalité de Baie-Trinité et de ses organismes liés doit être signé;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées aux firmes comptables suivantes :

Firmes	Montant total pour 4 ans
Raymond Chabot Grant Thornton	N'ont pas soumissionné
Malette	N'ont pas soumissionné
Deloitte	46 700.00 \$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M.Jean-Guy Carrier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte la soumission de la firme comptable Deloitte aux montants avant taxes suivants pour les années 2019-2020-2021-2022 :

2019 11 000\$
2020 11 450\$
2021 11 900\$
2022 12 350\$

QUE monsieur Etienne Baillargeon, maire, soit autorisé à signer le contrat de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-08 DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ALBUM DES FINISSANTS DU CENTRE ÉDUCATIF L'ABRI

ATTENDU QUE le comité de l'album des finissants du Centre Éducatif L'Abri de Port-Cartier nous demande une contribution monétaire sous la forme de l'achat d'un espace publicitaire dans l'album des finissants 2020;

ATTENDU QUE des citoyens de Baie-Trinité sont finissants en 2020 à cette école;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité achète un espace publicitaire de 1/8 de page aux coûts de 45\$ dans l'album des finissants 2020 du CELA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-09 EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES

ATTENDU QU'il y a lieu d'augmenter l'effectif en ressources humaines du service incendie du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QU'à titre de citoyens, messieurs Philippe Savard et Patrick Morin désirent joindre les rangs du service incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nancy Charpentier

QUE La Municipalité du village de Baie-Trinité embauche messieurs Philippe Savard et Patrick Morin à titre de pompier volontaire,



QUE les taux salariaux et les conditions de travail seront déterminés par la grille salariale du service incendie adopté par la résolution #2019-09-06 à titre de pompiers recrues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-10 DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX SERVICES D'URGENCE

ATTENDU QUE lors d'interventions en services d'urgence le temps de réponse est un facteur majeur pour la sécurité des citoyens;

ATTENDU QUE le potentiel d'intervention est augmenté lors de tempêtes hivernales;

ATTENDU QUE la majorité des intervenants de mesure d'urgence sont des employés municipaux et plus spécifiquement les employés de voirie qui sont pompiers formés et qualifiés;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrisson

QUE le conseil municipal de Baie-Trinité accepte de déneiger partiellement, c'est-à-dire enlever l'accumulation de neige au début de l'entrée charretière des employés municipaux affectés aux services d'urgence ainsi qu'à la résidence du directeur général, ce dernier étant responsable des mesures d'urgence au sens de la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-11 ACCEPTATION DE SOUMISSION KAMEX ÉLECTRIQUE

ATTENDU QUE le système d'éclairage du garage municipal de la rue Monique est vétuste et que les tubes néon ne seront bientôt plus disponibles;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Kamex électrique inc. au montant de 7 850\$ taxes non incluses pour la réfection de l'éclairage au garage municipal de la rue Monique.

QUE les soldes soient pris à partir du compte 02-32000-522 (Entretien garage municipal).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-12 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR VENTE DU TRACTEUR CUBCADET

ATTENDU QUE l'achat du tracteur Massey Fergusson pour les diverses tâches de voirie et d'entretien;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché aux endroits habituels, sur le site de la municipalité ainsi qu'au Centre Donald-Thibeault afin d'inviter les citoyens intéressés à se porter acquéreurs du tracteur Cubcadet que possède la municipalité de Baie-trinité;



ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues :

Monsieur Ghyslain Bérubé	500\$
Monsieur Jonathan Fournier	625\$
Monsieur René Deroy	125.50\$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission de monsieur Jonathan Fournier à 625\$ sans taxes applicables;

QUE la Municipalité de Baie-Trinité déclare la vente du tracteur Cubcadet comme « vu tel quel » sans aucune garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-13 ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE CAMÉRA

ATTENDU QUE le vieillissement de la population apporte de nouvelles contraintes de déplacement à certaines personnes et en conséquence qu'elles ne peuvent assister aux séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de mieux encadrer les comportements de certains citoyens lors des séances publiques;

ATTENDU QUE lors d'événements de loisirs et des activités de la FADOQ une retransmission pourrait devenir possible;

ATTENDU le désir de la Municipalité de Baie-Trinité de diffuser ses séances de conseil sur le web;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission de Micro 7cur inc. au montant de 3 535.73\$ avant taxes pour l'acquisition d'un système caméra ainsi que l'équipement nécessaire à leurs fonctionnements;

QUE les fonds nécessaires à cet investissement soient pris à même les surplus accumulés de la Municipalité de Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-14 ACCEPTATION DE PARTENARIAT PROJET « BACS À MARÉE »

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Trinité a reçu une demande de l'école Saint-Joseph pour devenir partenaire dans le projet d'installation des « bacs à marée » qui consiste à installer des bacs en bois afin que les utilisateurs des différentes plages puissent y placer les plastics et détritrus rejetés par la mer;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité propose à l'école Saint-Joseph la construction de 5 bacs à marée;

QUE la Municipalité de Baie-trinité confirme que son personnel videra les bacs de leurs contenus tout au long où ceux-ci seront en fonction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-02-15 ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2018

ATTENDU QUE le MAMH a approuvé le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018 le 17 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ M^{me} Nancy Charpentier

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte et approuve le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-16 MANDAT DE NÉGOCIATION AVEC LE CONSEIL DE FABRIQUE POUR ACQUISITION DU PRESBYTÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité a pour intention d'acquérir le presbytère situé sur la route 138 et appartenant au Conseil de Fabrique;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrisson

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité mandate monsieur Etienne Baillargeon maire et madame Diane Lebrasseur pour négocier avec le Conseil de Fabrique de Baie-Trinité afin d'arriver à une entente d'acquisition pour le presbytère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-17 ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT 2019-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉROS 2016-1004 RELATIVEMENT AUX DOCUMENTS ACCOMPAGNANT UNE DEMANDE DE TARIFICATION

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Line Larouche

D'ADOPTER le projet final du règlement 2019-06 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéros 2016-1004 relativement aux documents accompagnant une demande de tarification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-18 ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT 2019-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT À DIVERS OBJETS, DÉFINITIONS, BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES, CONTENEUR À DÉCHETS, SUPERFICIE AU SOL, USAGES DANS LES ZONES AGRICOLES ET RÉCRÉATIVES

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Diane Lebrasseur

D'ADOPTER le projet final du règlement 2019-07 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement à divers objets, définitions, bâtiments complémentaires, conteneur à déchets, superficie au sol, usages dans les zones agricoles et récréatives;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-19 ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT 2019-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2016-1002 EN CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT NO 2015-05 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC MANICOUAGAN RELATIVEMENT À LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES



IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Guy Carrier

D'ADOPTER le projet final du règlement 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2016-1002 en concordance avec le règlement no 2015-05 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Manicouagan relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-20 **ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT 2019-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT AU CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LES ZONES EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN ET À L'ÉROSION DES BERGES AFIN D'INTÉGRÉ LES NOUVELLES NORMES CONTENUES AU RCI NUMÉRO 2016-09 ADOPTÉ À LA MRC MANICOUAGAN**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Carole Jourdain

D'ADOPTER le projet final du règlement 2019-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées au glissement de terrain et à l'érosion des berges afin d'intégrer les nouvelles normes contenues au RCI numéro 2016-09 adopté à la MRC Manicouagan;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-21 **ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT 2019-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-1001 RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION MIXE DANS LE SECTEUR DE BAIE-TRINITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Charpentier

D'ADOPTER le projet final du règlement 2019-10 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-22 **ADOPTION DU PROJET FINAL DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 2019-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION MIXE DANS LE SECTEUR DE BAIE-TRINITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Thérèse Harrisson

D'ADOPTER le projet final du règlement de concordance 2019-11 modifiant règlement de zonage modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1002 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-23 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL. DE LA RÉUNION DU CCU DU 5 FÉVRIER 2020**

ATTENDU QUE le CCU s'est réuni le 5 février 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 5 février 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-02-24

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 46 ROUTE 138

Pour conflit d'intérêt car c'est son lieu de travail, nous demandons à M^{me} Diane Lebrasseur de sortir pour cette demande.

ATTENDU QUE les propriétaires du commerce sis au 46 route 138 à Baie-Trinité demande une dérogation mineure pour régulariser les points suivants:

1. Demande de dérogation mineure pour régulariser la distance entre la remise et la bâtisse principale (2,8 m) est inférieur à 3,4 m comme distance minimale (calculée) du présent règlement de zonage pour ce type de construction. Il est à noter que ce type de construction n'était pas autorisé par le règlement de zonage 90-109 en vigueur de 1991 à 2017.
2. Demande de dérogation mineure pour régulariser la distance entre les unités de distribution d'essence (pompes) et la ligne séparative des lots 6 090 270 et 6 154 250 (route 138) est inférieure à 6 m, comme distance minimale prescrite au présent règlement de zonage et celui en vigueur de 1991 à 2017 pour ce type d'installation.
3. Demande de dérogation mineure pour régulariser la distance entre la marquise et la ligne séparative des lots 6 090 270 et 6 154 250 (route 138) est inférieur à 3 m, comme distance minimale prescrite au présent règlement de zonage et celui en vigueur de 1991 à 2017 pour ce type de construction.
4. Demande de dérogation mineure pour régulariser la distance entre la projection au sol des côtés de l'enseigne sur poteau et la ligne séparative des lots 6 090 270 et 6 154 250 (route 138) est inférieure à 3 m, comme distance de dégagement minimale prescrite au règlement de zonage pour ce type de construction. Il est également mentionné que les enseignes non conformes aux dispositions générales et spécifiques du règlement de zonage ne peuvent bénéficier de droits acquis. L'enseigne sur poteau située dans la cour avant surplombe le lot 6 154 250 (route 138) d'environ 0.7 m.

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure pour le 46 Route 138;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Guy Carrier

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 46 Route 138 à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Diane Lebrasseur revient pour la suite de la réunion.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-01 PORTANT L'AFFICHAGE ET LES GRAFFITIS

M^{me} Carole Jourdain donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 2020-01 portant sur l'affichage et les graffitis sera adopté.

Le directeur général fait la présentation du projet de règlement. Une copie du projet de règlement est en annexe de ce procès-verbal.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

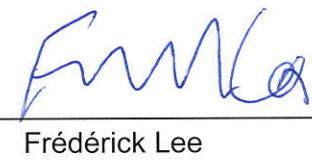

Madame Madeleine Dumas : Demande des précisions sur les règlements de zonages.

Madame Colette Imbeault : Demande si le directeur général reste où s'il part
Elle demande aussi pour les états financiers pour les avoirs papiers.
Et elle parle des codes postaux.

2020-02-25 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nancy Charpentier

DE lever l'assemblée il est 19h32



Étienne Baillargeon
Maire
trésorier

Frédérick Lee
Directeur général et secrétaire-

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Étienne Baillargeon
Maire

